

Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°57 octobre 2010

Sommaire

Editorial

Nécrologie

- Marcel Roux, maire adjoint honoraire
- L'hommage des amis Alsaciens

Ecole

- Rentrée, départ et arrivées

Vie quotidienne

- Jardins partagés
- Pompiers

Travaux

- Passe-pied du Port-Clos
- Deux nouveaux appartements communaux au Goaréva

Patrimoine

- Bréhat hier et aujourd'hui
- Cartes postales anciennes
- Association du moulin du Birlot
- Le moulin du Birlot en timbre

Art

- L'Art dans l'île
- Artistes bréhatins

Environnement

- Nettoyage des grèves
- Les Estivales du tri

Les oiseaux de l'archipel bréhatin

Diffusion de Bréhat Infos

Numéros utiles

Etat-civil

Après l'été



“ Au moment où j'écris ces lignes, début septembre, l'été s'achève. Nous le savons tous, pour Bréhat cette période de vacances et de forte affluence est particulière. Je ne vais pas en faire un bilan mais souhaiterais vous faire partager deux réflexions.

La première concerne l'appréciation générale de cette saison. Nous n'avons pas rencontré de problèmes inhabituels au cours de cet été. Les médecins et les pompiers n'ont pas eu à faire face à des situations inhabituelles. Les gendarmes n'ont pas eu à traiter de cas compliqués en matière de maintien de l'ordre ou de délinquance. Les services publics ont fonctionné même si des améliorations sont à la fois possibles et souhaitables. Pourquoi réaliser ce constat général ? Tout simplement parce que cela n'est pas toujours le cas chaque été.

La seconde réflexion concerne les animations qu'a connues notre île pendant cet été. Pour n'évoquer que les animations non commerciales (celles qui sont commerciales ont aussi toute leur importance !), elles sont nombreuses, variées et permettent d'intéresser un vaste public, que ce soit comme acteur ou comme spectateur. Qu'elles soient sportives, culturelles, festives ce sont des animations populaires, au sens noble du terme. A un moment ou à un autre, sous une forme ou sous une autre, nous avons tous été concernés.

Je vais certainement, mais involontairement, en oublier mais on peut citer, sans ordre particulier, les festivités de la Saint Jean et celles du 14 juillet, les kermesses, vide greniers, festou-noz, représentation théâtrale, concerts, expositions de peinture ou de cartes postales, proto-festival, concours de pêche, heures du conte, biathlon, concours de vélos et carrioles, balades contées ou botaniques, tournoi de football...

Je voudrais remercier tous ceux qui sont à l'initiative de ces moments forts de l'été. Là aussi, je vais certainement, mais toujours involontairement en oublier et je les prie par avance de m'en excuser. Toujours sans ordre particulier : le Syndicat d'initiative, le Comité de jumelage, le Comité des

fêtes, l'Amicale laïque, les amis de E Kreiz ar Mor, l'Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat, l'Association des pêcheurs plaisanciers de l'île de Bréhat, l'Art dans l'île, les Petits Bréhatins, le club de voile des Albatros, Cap sport, la bibliothèque, Fert'île et aussi bien entendu les employés communaux et les particuliers.

Deux petites ombres dans ce tableau : on peut regretter l'absence de séances de cinéma mais elles devraient revenir l'an prochain ; on aimerait que les affiches annonçant ces activités disparaissent après leurs tenues. Le respect de l'environnement passe aussi par là !

Ce foisonnement d'initiatives est essentiel pour l'île. Imaginez-vous un été à Bréhat sans aucune de ces animations ? Aussi difficile que d'imaginer la mer toujours haute...ou toujours basse. En tout cas Bréhat ne serait alors plus tout à fait Bréhat. Le Bréhat que nous aimons. Ces animations permettent aussi à diverses associations de recueillir des fonds qui sont indispensables pour leurs activités tout au long de l'année. Une nouvelle fois un grand merci à ceux qui les ont organisé et y ont participé.

En cette période où l'ambiance générale de la société est parfois morose, je voulais vous faire partager ces deux réflexions positives !

Marcel Roux, maire adjoint honoraire, avait aussi beaucoup œuvré au sein des associations bréhatines. En tant que correspondant de presse, il en avait inlassablement relaté les activités. Je ne puis terminer cet éditorial sans avoir une pensée pour sa famille et pour lui-même, aux côtés de qui j'ai siégé au conseil municipal de 2005 à 2008.

Patrick Huet
Maire

Marcel ROUX, maire-adjoint honoraire

Marcel Roux est décédé le 2 juillet et a été inhumé à Bréhat le 5 juillet dernier. Né à Dourdan en 1931, il était âgé de 79 ans. Mari de Janine, père de Brigitte et Jean-Louis, six fois grand-père et une fois arrière grand-père, Marcel a accompli trois mandats de conseiller municipal de 1989 à 2008. Au cours de ces 19 années, il a siégé avec deux maires, Joseph Le Pache de 1989 à 2001 et Yvon Colin de 2001 à 2008 auprès duquel il aura occupé la fonction de deuxième adjoint. En 2008 il a décidé de ne pas se représenter non sans d'ailleurs un pincement au cœur.

En septembre 2009, le maire actuel, Patrick Huet, lui avait remis l'arrêté du préfet des Côtes d'Armor le nommant maire-adjoint honoraire (voir Bréhat Infos n° 54 de novembre 2009). L'engagement municipal de Marcel

avait été le prolongement naturel de son action au service des autres sous diverses formes à Bréhat ou à Plérin.

On peut citer notamment :

- L'action au service des enfants comme instituteur et directeur d'école.
- L'action syndicale
- L'action mutualiste que ce soit dans le domaine de la santé ou de la banque
- L'action associative en particulier au sein du comité de jumelage avec Itterswiller

Marcel était un homme sincère, très convivial, un homme d'écoute, un homme de contact, proche des gens et de leurs préoccupations. Il avait le souci de la vie quotidienne des habitants de la commune. Entre 2001 et 2008 il avait d'ailleurs présidé la commission municipale Vie quotidienne. Ceux qui ont eu le plaisir de le côtoyer savent que



Marcel et son épouse Janine à l'occasion de la cérémonie pour son honorariat en septembre 2009.

sa bonne humeur, quasi-permanente, était communicative.

Il ne faut pas non plus oublier que Marcel a été correspondant de presse (Le Télégramme) pendant près d'un demi-siècle. Il est aussi le co-créateur de ce journal, Bréhat Infos, il y a un petit plus de vingt ans.

Marcel Roux était titulaire des palmes académiques.

La commune présente ses très sincères condoléances à la famille.

L'hommage des amis Alsaciens

Une "figure" de la vie bréhatine disparaît. Pour illustrer le vide qu'il laisse ici et ailleurs, nous avons choisi de publier, ci-dessous, dans son intégralité, un texte préparé pour les obsèques de Marcel et qui, compte tenu des circonstances, n'a pas pu être prononcé ce jour-là par le maire d'Itterswiller, Vincent Kieffer.

Chère famille en deuil, chers amis,

"Ainsi que le vieux bois convient mieux pour brûler, un vieux cheval pour chevaucher, de vieux livres pour lire et de vieux vins pour boire, de même il est préférable de posséder de vieux amis". Oui, un vieil ami vient de nous quitter brutalement. Emotion ici, consternation là. Que ce soit sur l'île de Bréhat ou à Plérin ou à Itterswiller, partout Marcel Roux possédait de vieux amis. C'est ainsi que ce précepte de Léonard Wright, au 16^{ème} siècle, s'avère tellement justifié, s'agissant du cher défunt qui nous a été arraché.

Itterswiller que je représente ici avec une petite délégation sait combien Marcel a su, dans le cadre du jumelage Itterswiller - Bréhat né en 1975, entretenir, cultiver une amitié privilégiée, toujours bien entretenue, bien consolidée. Il a pris une part active et rayonnante dès que possible, même

s'il n'a pu être présent tout au début.

Nous voulons rendre hommage aujourd'hui, malgré lui, malgré nous, à un ami de longue date. Quasiment tout le monde à Itterswiller connaissait Marcel, malgré sa petite stature il imprimait une forte présence, un engouement exceptionnel. L'air jovial, sa bonne humeur, son humour, le rire franc et généreux rendaient notre ami si sympathique. Sa volonté fraternelle affirmée non seulement dans les mots, mais dans les faits permettait d'établir et faciliter des ponts entre nos deux cités, de se retrouver, de s'estimer, de vivre les uns et les autres le plus près possible, partageant les mêmes valeurs, dans le respect de nos traditions bretonnes et alsaciennes. Les compagnons de route de Marcel, dont un certain nombre nous ont déjà quittés pour un monde meilleur saluent en lui son attachement profond et fidèle à notre jumelage. Si Benjamin Le Locat et Robert Kieffer, maires respectifs de nos deux cités jumelées ont eu raison de nous unir, de sceller notre union par un serment, des hommes comme Marcel Roux au sein du comité de jumelage et à travers la municipalité ont compris et agi pour faire vivre et revivre à nos communautés des retrouvailles intenses, heureuses et

merveilleuses.

Que ce soit dans le cadre officiel, communal ou familial, la chaleur communicative de notre cher ami, hélas disparu, sa foi profonde dans un monde bien divisé, les moments forts si généreux, si savoureux vécus ensemble sur île ou au cœur du vignoble à Itterswiller, nous ne pouvons ni les ignorer, ni les oublier.

Merci Marcel pour votre esprit d'ouverture, votre cœur si grand et si généreux, votre grand dévouement avec d'autres pour le rapprochement de deux régions éloignées de plus de 1000 km, de deux cultures, de traditions fortes. Marcel savait toujours pousser la chansonnette. Il entonnait des chansons ayant trait à la mer, bien sûr ; son port d'attache, c'était l'île de Bréhat. Lors de la dernière cérémonie il entonna, avec les enfants de Bréhat une chanson de notre vignoble alsacien qu'il adorait : "Le vigneron monte à la vigne, où est-tu vigneron ?". Oui, l'ancien instituteur, directeur d'école aimait chanter et faire chanter. Cependant, celui qui quelque part portait aussi des gènes de vigneron, Dieu sait ? Est monté ce jour encore plus haut. Son chemin de vigne s'est séparé et à présent Marcel œuvre, sans doute déjà dans les vignes du Seigneur...

Dans moins de six mois, vers Noël 2010, les Bréhatins seront nos hôtes à Itterswiller. Marcel comme tant de fois avec Janine aurait été des nôtres, à coup sûr. Le destin en a décidé autrement et nous le déplorons amèrement.

Quel plus bel hommage lui rendre, que de vous demander à vous chère Janine qui l'avez accompagné dans la vie, à sa fille, à son fils et vos petits enfants de vous prier d'accepter que notre douleur

se joigne à la vôtre. Pour être moins aiguë elle est peut être aussi profonde, car nous aussi perdons un être cher, un véritable ami.

Recevez donc de toute la communauté villageoise d'Itterswiller que nous représentons ici, aujourd'hui, nos condoléances bouleversées, sincères et cordiales.

Kénavo, Marcel !



Marcel faisant chanter les enfants à l'occasion de la visite d'Itterswiller à Bréhat en mai 2009

Ecole

Rentrée, départ et arrivées

Mme Emmanuelle Trocheris (voir Bréhat Infos n° 51) dirigeait l'école de Bréhat depuis la rentrée 2008. Elle a pris ses nouvelles fonctions à l'école de Plourivo. Elle est remplacée par David Nicolas. Pascal Giannantoni remplace, jusqu'en février, Maud Galant, actuellement en congé maternité.

La rentrée s'est bien passée. L'effectif est stable avec 30 enfants répartis dans deux classes. Les tout-petits (au nombre de 13) plus les CP (au nombre de quatre) forment la première classe, avec cinq niveaux, et c'est David Nicolas qui en a la charge. Dans la seconde classe, celle de Pascal Giannantoni, il y a 13 enfants, du CE 1 au CM 2, soit quatre niveaux. L'année scolaire est divisée en cinq périodes (comptabilisées entre chaque période de vacances). Au cours de la première période, les grands plus les CP auront une activité piscine jusque début décembre. David Nicolas souhaite faire venir des intervenants extérieurs : par exemple, avec François Le Tron et l'association Fert'île, avoir des activités en contact avec la nature (balade botanique, pressage des pommes à la ferme en octobre...).

L'activité "jardinage" continuera. Un projet d'aquarium est également prévu. L'environnement sera au programme, avec notamment une approche du tri sélectif. Enfin, un autre thème sera abordé au cours de l'année : le milieu marin. Toutes ces activités futures avec la participation de personnes extérieures à l'école seront le fil conducteur d'autres projets scolaires

d'enseignement proprement dit.

David Nicolas avait choisi en premier choix l'école de Bréhat, il est donc très content de son affectation. Il a été en poste à Plouagat et Larmor-Plaubian et habite à l'Arcouest. Son collègue Pascal Giannantoni, qui ne fait que des remplacements, habite à Yvias. Il est également ravi de cette affectation bréhatine.



Les enfants de l'école, les instituteurs : David Nicolas (à gauche), Pascal Giannantoni (à droite), Nadia Lamy et le maire Patrick Huet.

Vie quotidienne

Jardins partagés

Gaby Cojean, aide médico-psychologique à l'Ehpad, a bien voulu nous présenter le projet en cours en la matière. A la fin des travaux de réhabilitation, la maison de retraite a le projet d'ouvrir un jardin partagé.

Le 22 mai dernier, a eu lieu une conférence à la salle polyvalente pour expliquer ce que sont "les jardins

partagés" : c'est un lieu ouvert à tous, où le but est de prendre plaisir à jardiner mais aussi écouter, regarder, partager, échanger...

Cette idée de jardin partagé commence à se mettre en place dans les espaces extérieurs de la maison de retraite.

La pépinière de l'île a offert une collection de liriopes qui a été plantée

et cultivée par le personnel et surtout par les résidents, d'autres plantes ont été offertes par le voisinage de l'établissement et par le personnel. Les résidents entretiennent les parterres. Toutes vos idées sont les bienvenues. Dès que les travaux seront terminés, nous lancerons un appel à la population qui souhaite soutenir notre projet.



De gauche à droite : Sylvain Le Guern, Patrick Huet, Yorann Hervieux, Danouchka Prigent, Raymond Guyomard, Antoine Tartault, capitaine Héraux.

Pompiers

Lors d'une cérémonie, le 14 juillet sur la place du Bourg, plusieurs sapeurs-pompiers du centre de première intervention de Bréhat ont été distingués.

La médaille d'honneur des sapeurs pompiers a été remise par le capitaine Héraux de Paimpol, à Raymond Guyomard, caporal-chef et Yorran Hervieux sergent-chef en récompense de leurs bons services et du dévouement dont ils ont fait preuve, pendant 30 ans pour le premier et 20 ans pour le second. Danouchka Prigent et Antoine Tartault ont été promus au grade de caporal. Le lieutenant Sylvain Le Guern, chef de centre, a été honoré par l'amicale des pompiers pour ses 25 années de service.

Les interventions des pompiers durant l'été ont diminué de 10% par rapport à l'année passée.

En cette fin d'été et ce début d'automne, il n'est pas inutile de rappeler la nécessité de faire ramoner les cheminées et les chaudières avant les frimas de l'hiver.

Travaux

Passe-pied du Port-Clos



L'abbé Menguy, dans son ouvrage "Bribes d'histoire de l'archipel bréhatin" notait qu'en 1902 "ce passe-pied de 800 mètres de long était un chemin tour à tour glissant, raboteux et malaisé, au milieu d'un chaotique amoncellement de rochers". Depuis lors, il a subi bien des transformations.

La plus importante date des années 1980. Ce chemin a été élargi et bétonné du Port-Clos au Goaréva. Les travaux ont été entrepris sous l'égide du Conseil Général avec une participation financière de la commune de Bréhat. Au fil des années, tant le revêtement de béton que l'éclairage se sont considérablement dégradés. Il devenait indispensable de procéder à leur réfection. De longues discussions se sont alors engagées avec le Conseil Général, propriétaire de l'ouvrage, et la Chambre de Commerce

et d'Industrie des Côtes d'Armor, intervenant en tant qu'exploitante du port de Bréhat. Les négociations achoppaient principalement sur le problème du financement des travaux. La commune souhaitait une prise en charge intégrale de la CCI dans le cadre de sa concession portuaire. En début 2010, un accord a enfin été trouvé : aucun engagement financier ne sera demandé à la commune. Un appel d'offres a alors été lancé par la CCI qui est à la fois le maître d'ouvrage, le financeur et le responsable des travaux. La société Eiffage a été retenue pour réaliser les travaux.

Plusieurs études ont été faites pour déterminer la nature du revêtement. Ce dernier devait pouvoir résister à la force des marées et à la circulation des véhicules (ambulance, petit train routier, tracteurs). D'autre part, compte tenu des contraintes du transport maritime, il n'était pas possible d'utiliser un enrobé à chaud. Le procédé retenu est donc un composite d'enduits posé à froid. L'entreprise, confrontée au phénomène des marées, a réalisé ces travaux en plusieurs tranches. Le revêtement a été achevé avant la saison estivale !

Finies les bosses et les ornières ! Nous pouvons emprunter aujourd'hui en toute sécurité cet indispensable chemin qui relie la cale de haute mer à celle de basse mer.

Deux nouveaux appartements communaux au Goaréva



L'immeuble du Goaréva, situé sur le site du camping, a été acquis par la commune en 1970. Le rez-de-chaussée a été aménagé en sanitaires pour les besoins du camping municipal. Quant à l'étage, longtemps inhabité, il a été utilisé pour entreposer divers matériels et marchandises de la commune.

La commune a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation pour créer deux nouveaux logements. Une étude de faisabilité a été conduite par le cabinet d'architecture Bullio. Un appel d'offre a été lancé pour réaliser deux appartements de type T1. Le coût de l'opération s'élève à 103 600 € HT. Nous avons réussi à obtenir du Conseil régional une subvention de 35 000, dans le cadre du contrat entre la Région et l'AIP (Association des Iles du Ponant).

Les deux logements ont été livrés en juin. La commission d'attribution a décidé de les louer à deux jeunes travaillant sur l'île et y résidant à titre permanent.

Bréhat hier et aujourd'hui

A l'occasion de la kermesse du 15 août 2010, l'Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat a fait paraître un nouvel ouvrage : **Bréhat hier et aujourd'hui**.

Les auteurs sont Marc Moingeon pour les textes et Laurence Toussaint pour les photos. Le fil rouge de cet intéressant opuscule de 64 pages est de montrer pour un même paysage, la vue ancienne, sous forme de carte postale et la situation actuelle et de commenter les clichés. Certains

paysages ont beaucoup évolué, d'autres non...

Le livre est disponible, au prix de 20 euros, auprès de l'association.

Pour mémoire, l'Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat finance ou aide au financement des travaux dans les bâtiments religieux de l'île (église, chapelles de Keranroux et de St Michel...). Elle aide également les activités des enfants de l'école et celle des résidents de l'Ehpad (maison de retraite).



Cartes postales anciennes

A l'initiative de Chantal Tollu et de Josette Alice, un groupe de collectionneurs avait organisé une rencontre ayant pour thème "Bréhat en cartes postales", à la salle polyvalente.

Une assistance nombreuse est venue et a pu feuilleter les albums des collectionneurs. Ce fut l'occasion pour chacun de découvrir Bréhat d'hier, de s'attarder sur les vues de son quartier, d'évoquer des souvenirs.

Ces cartes postales sont un élément de patrimoine dans une île où les paysages ont parfois beaucoup changé.

Cette initiative sympathique sera reconduite et sans doute d'autres collectionneurs viendront rejoindre le groupe actuel qui compte environ une dizaine de personnes.



Association du moulin du Birlot

Lors de l'assemblée générale du 7 août 2010, le conseil d'administration de l'association du moulin du Birlot a été largement renouvelé. Deux membres en poste depuis l'origine en 1994, le président Jacques Glon et la secrétaire Marion Le Pache avaient décidé de ne pas se représenter. Jacques Glon a été nommé président honoraire.

Le nouveau conseil d'administration est désormais constitué ainsi :
Président : Philippe Rouillac.
Vice-présidente : Annick Lemoine.
Secrétaire : Marie-Claude Duperré.
Trésorier : Etienne Videment.
Membres : Max Alice, Marie-Odile Bocher, Patrick Huet.



De gauche à droite :
Philippe Rouillac, Marion Le Pache (ancien membre), Marie-Claude Duperré, Max Alice, Patrick Huet, Annick Lemoine, Etienne Videment.
Absente sur la photo : Marie-Odile Bocher

Le moulin du Birlot en timbre

Le 15 juin dernier la Poste a fait paraître un bloc de six timbres représentant des moulins. L'un d'eux est le moulin du Birlot à Bréhat.

La technique d'impression utilisée est la taille-douce / offset. Le format du bloc est de 143 x 105 mm. L'auteur des timbres est Yves Beaujard.

Le moulin du Birlot est le seul moulin à marée de ce bloc. Les autres bâtiments sont des moulins à vents : le moulin d'Alphonse Daudet (moulin-tour), le moulin de Cassel et le moulin à farine de Villeneuve d'Ascq (moulins sur pivot), le moulin de Montbrun Lauragais aussi appelé Moulin de Passelègue et enfin le moulin des Aigremonts (moulins cavier).

Chaque timbre a une valeur d'affranchissement de 0,56 € et le bloc de six timbres est vendu de façon indivisible.

Pour l'anecdote, la commune, qui souhaitait demander l'émission d'un timbre sur Bréhat, a appris la parution de ce timbre... par hasard, quelques jours après sa parution !



L'Art dans l'île

L'association L'Art dans l'île est inscrite au Journal officiel depuis le 16 janvier 2010.

Son but est de favoriser les rencontres d'artistes, peintres, sculpteurs, de les faire connaître, d'encourager l'expression artistique par des expositions et d'avoir un rôle culturel en perpétuant le passé artistique de l'île.

Depuis sept ans, la formule "exposition" existe, mais c'est la première fois cette année sous le sigle "L'Art dans l'île".

En deux périodes de quatre jours, du 31 juillet au 3 août et du 7 août au 10 août, 18 exposants ont proposé aux

visiteurs leurs réalisations. L'accueil du public a été chaleureux, les visiteurs sont venus en nombre. C'est un succès.

Parmi les artistes, deux "petits nouveaux" sont venus rejoindre l'association, il s'agit de Claudine Kanengieser, sculptrice, et de Jean-René Petibon, plasticien.

Pour des raisons personnelles, des artistes ayant exposé l'an passé n'ont pu être présents. A ce jour, on compte 22 adhérents (ayant des attaches bréhatines) à jour de leur cotisation.

L'exposition est pour un artiste quelque chose de très important ; c'est en effet indispensable, c'est l'opportunité de sortir de son atelier, de montrer son

travail à d'autres regards, d'écouter et d'entendre les avis des uns et des autres. C'est donc très positif et constructif pour ses réalisations futures.

L'association adresse ses plus vifs remerciements à tous les exposants, à tous les bénévoles. Chacun selon ses possibilités a apporté une aide dans l'installation et dans la désinstallation de l'exposition. Rien ne serait possible sans ce travail d'équipe ! Et également à la commune qui a fait l'acquisition du matériel.

La fréquentation a été nombreuse et a montré combien la vie culturelle tient une place importante dans la vie de l'île. Rendez-vous l'année prochaine !



Au premier rang, de gauche à droite : Armelle Le Cleuziat, Catherine Guilhem, Suzanne Riché, Marie-Thérèse Laforge, Catherine Rivière, Annick Argant, Olivia Oudart, Josette Alice

Au deuxième rang de gauche à droite : Maryvonne Boca, Claudine Kanengieser, Sabine Videment, Jacques Duléry-Reyval, Jean-Louis Le Danvic, Jean-Claude Bréat, Nicolas Cornélius.

Absents : Dominique Bachellier, Catherine Barsacq, Martine Decroix, Françoise Lasbleis, Gilles Le Tron, Jacques Merle, Pauline Ohrel, Jean-René Petibon.



Artistes bréhatins

Jean-Claude Bréat, artiste peintre (fils de René et Geneviève Le Marchand) et Annick Argant, son épouse, sculptrice, ont ouvert au public, début juillet, leur nouvel atelier "Au Carr'aimant".

Leurs œuvres y sont exposées jusque fin septembre, nos deux artistes prendront alors possession des lieux pour y travailler. Notons que ces deux artistes ont été lauréats à l'occasion de l'exposition "Art en capital", qui a eu lieu au Grand Palais à Paris en 2008. Jean-Claude Bréat a été distingué par l'Académie Mazzarine et a reçu le prix Michel Ange pour son œuvre picturale "Le singulier". Annick Argant a reçu le prix Bréauté décerné par l'Académie française des beaux-arts pour son œuvre

sculpturale "L'Oiseau enclume". Simples et authentiques, nos deux artistes poursuivent leur chemin artistique à travers de prochaines expositions, prévues tant en France qu'à l'étranger en 2011/2012. Ils sont exposés en permanence à Vienne (Autriche), à la Galerie Lindengrun.

Des cours d'art plastique à l'année sont prévus pour les enfants, ainsi que des cours de modelage-sculpture pour les adultes. Une réunion d'information est prévue le samedi 9 octobre 2010, de 10 à 11h pour les enfants (arts plastiques) et de 11 à 12h pour les adultes (modelage-sculpture).

Pour tout contact le téléphone est le 02 96 20 03 48.

Nettoyage des grèves

Comme chaque année, la commission Environnement avait organisé un nettoyage des grèves. Le lundi 26 juillet était réservé à l'île Nord et le mardi 27 juillet 2010, à l'île Sud. Environ une quarantaine de bénévoles, petits et grands, ont participé sur les deux jours à cette initiative citoyenne.

Aux points de rendez-vous, des sacs portant des étiquettes (verres, ferrailles, encombrants) ont été remis aux différentes équipes, avec pour consigne de bien respecter le tri sélectif demandé, et de remettre les sacs, soit dans les bennes mises en place à différents endroits de l'île, soit au pied des points de collecte. Tout ceci avait un but précis, celui de faciliter le travail des personnels de la commune. La commission Environnement remercie les employés communaux pour leur aide.

La mer et nos côtes ne sont pas des poubelles, ni des dépotoirs. On trouve encore trop de choses incongrues, comme des restes de machine à laver, des carcasses de bateaux abandonnées, des chaussures en plastique dépareillées, des morceaux de filets de pêche... La liste est longue. Et aussi beaucoup de verres (plus de 20 kilos dans un rayon de 30m²) et des ferrailles de toutes sortes.

Notre environnement est très fragile, à chacun de le préserver, de le sauvegarder.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle action. A chacun, bien évidemment sans attendre l'année prochaine, au quotidien, d'œuvrer dans ce sens, en espérant que ce ne soit pas un vœu pieu !

Un grand merci à toutes celles, et à tous ceux, petits et grands pour leur participation. Un remerciement tout particulier aux vacanciers de l'hôtel des Rocs venus sur leur temps de vacances nous prêter main forte ainsi qu'à quelques touristes de passage.



Quelques exemples de déchets ramassés sur les grèves.



Quelques participants au nettoyage des grèves.

Les Estivales du tri

La commune de Bréhat est adhérente au SMITRED – Valorys (syndicat mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets), situé à Pluzunet. C'est ce syndicat qui traite nos ordures.

Il a lancé pour la période de l'été les "Estivales du tri", dans tout le département, en partenariat avec les collectivités locales. Cette action avait pour but la sensibilisation des vacanciers au respect de la propreté et de l'environnement et venait renforcer les actions que mènent les élus dans ce domaine tout au long de l'année.

Comment se sont déroulées ces opérations ailleurs et ici sur l'île ?

Sur le continent, c'est un camion le "TriAmbul" aux couleurs de Valorys qui a sillonné les endroits stratégiques de l'été, les plages, les places des marchés... Ce véhicule avait un espace d'exposition, à l'intérieur et à l'extérieur, avec la sono, les responsables du tri, des élus, proposaient des jeux, des quizz, des concours. Les récompenses étaient

variées (poubelles de poche, crayons, sacs en papier recyclé). Un guide spécial "En vacances, je trie aussi", l'autocollant "stop pub", et la brochure spéciale déchèterie, étaient distribués aux vacanciers.

Qu'avons-nous fait sur l'île ? Cette opération d'importance et très utile a été relayée par la commission Environnement une après-midi d'été sur la plage du Guerzido.

Grâce aux supports fournis par le SMITRED, des membres de la commission sont allés à la rencontre des vacanciers. L'accueil a été très chaleureux. Des brochures "En vacances, je trie aussi", ainsi que des objets récréatifs, tels que T-shirts, petites poubelles de poche, frisbees, ont été offerts aux parents et aux enfants. Tous les vacanciers ont montré un véritable intérêt pour cette initiative, ont posé de nombreuses questions sur la gestion des déchets sur l'île compte tenu des problèmes liés à l'insularité. Ils ont été invités à



Deux membres de la commission environnement Josette Alice et François Roussel.

rapporter leurs déchets sur le continent. Ce fut un échange fructueux avec une population estivale ouverte et sensibilisée.

Les oiseaux de l'archipel bréhatin



Numéros utiles

SAMU 15	
POMPIERS 18	
POLICE 17	
APPEL URGENCE EUROPÉEN (met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) 112	
CENTRE ANTI-POISONS	
RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie :	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Police Bréhat Eric Grison	06 17 41 59 15
Gendarmerie	
Bréhat (été)	02 96 20 04 21
Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46 02 96 20 04 06

Des photos disponibles sur le site internet de la commune

Nous sommes nombreux à nous émerveiller devant les photographies d'oiseaux réalisées par Jacques Potier. Bréhat Infos en publie une régulièrement depuis son numéro 45 (février 2007). Des présentations ont été réalisées aux Bréhatins lors des Journées de l'environnement en mai 2006 et 2007 (voir Bréhat Infos n° 43 et 46) et aux enfants de l'école.

Nous le remercions de nous avoir confié une centaine de photos (© Jacques Potier) qui sont désormais disponibles sur le site internet de la commune <http://www.iledebrehat.fr/> Le diaporama pourra évoluer avec le temps.

Jacques Potier nous explique ci-dessous sa démarche :

"Lorsqu'en 2004 je me suis fixé comme challenge de recenser, grâce à la photo, l'avifaune bréhatine, j'étais loin d'imaginer l'importance de la tâche, mais aussi la satisfaction que l'on pouvait en retirer.

Au départ, mes connaissances se limitaient aux quelques espèces «classiques» comme le moineau, le merle ou le rouge-gorge.

Dans le diaporama "Les oiseaux de l'archipel bréhatin" figurent 90 espèces que je livre avec plaisir à votre curiosité, grâce au site de la mairie de Bréhat. Cette liste est loin d'être exhaustive : mon ami, et maître en ornithologie, Guilhem Lesaffre, en a, pour sa part, recensé environ 170 ! Je le remercie pour sa disponibilité, son aide permanente, ses conseils toujours éclairés.

Je remercie aussi les Bréhatins, qui connaissant ma passion, n'ont pas manqué de me confier certaines informations intéressantes et de souvent m'alerter sur des présences insolites sur l'île.

Grand merci enfin à Marion et Jean-Luc qui ont bien voulu prendre en charge toute la partie technique de mise en ligne sur le site de la mairie".

Information

Site Internet de la commune @

La commune dispose d'un site internet. Destiné à l'information des habitants et résidents, il est constamment mis à jour. Son adresse : iledebrehat.fr ou ile-de-brehat.fr. Outre de multiples informations pratiques, vous y trouverez, dans leur intégralité, les procès verbaux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr, les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti par courriel de la parution du prochain numéro de Bréhat Infos et de sa disponibilité sur le site de la commune, envoyez un message en ce sens à Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr <http://www.iledebrehat.fr/>

Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21x29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,22 €. Bréhat Infos paraît trois à quatre fois par an. Voir aussi l'article Site internet de la commune.

Etat-Civil

Décès

Yvette GUILLOU veuve LE VAY

.....Le 15 juin 2010

Michel, Ange VOLANT

.....Le 28 juillet 2010

Mariage

Franck, Roger, Milenko SUZNEVIC
et Marine, Aude, Karine RIVIERRE

.....Le 12 juin 2010

Directeur de la publication :
Patrick Huet, maire
Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr.

Coordonnateur : Jean-Luc LE PACHE, adjoint
jean-luc.le-pache@wanadoo.fr

Réalisation : Groupe RoudennGrafik
Plérin - Tél : 02 96 58 02 03